Géographie

Le nom du pays, donné par les Français se réfère à une province de l'empire romain. Officiellement baptisé République Islamique de Mauritanie, le pays s'étend sur 1.030.700 kilomètres carrés au nord-ouest de l'Afrique. Bordée par l'océan Atlantique, à l'ouest, la Mauritanie a des frontières avec le Sahara Occidental, l'Algérie, le Mali et le Sénégal. Située dans le Sahara, la Mauritanie est couverte de sable sur près de la moitié de son territoire et subit un climat chaud et sec mais avec d'importantes variations de températures. La pluviométrie annuelle est généralement inférieure à 10 centimètres. La vallée du Sénégal est la seule région où la pluviométrie annuelle atteint 64 centimètres. Les conditions climatiques y sont donc favorables au développement de l'agriculture.

Population

Nouakchott, la capitale, compte 720.000 habitants ; c'est de loin la plus grande ville du pays devant Nouadhibou (à peine 100.000). Au total, la population atteint 3.100.000 habitants, presque tous musulmans et l'islam étant la religion officielle.

Les Maures, d'origine arabe et berbère, représentent les quatre cinquièmes de la population. Ils sont semi-nomades et vivent dans des campements. Les Arabes et les Africains sont les deux autres grandes communautés mauritaniennes. Ils sont généralement sédentaires, fermiers appartenant aux peuples Toucouleur, Soninke, Fulani et Wolof.

La culture arabe et musulmane a profondément influencé l'art mauritanien surtout célèbre pour la finesse de sa joaillerie et de son orfèvrerie.

L'arabe est la langue officielle.

Histoire

Peuplée d'agriculteurs noirs, la région fut envahie à partir du IVe siècle par des nomades berbères sachant faire usage chameau. La région fut englobée dans l'empire Almoravide, du Sénégal à l'Espagne, et islamisée aux XIe et XIIe siècle. Les Arabes ne pénétrèrent le pays qu'après 1400. Au XVe siècle, des contacts furent amorcés sur la côte avec les Européens qui recherchaient des esclaves, du sel et de la gomme. Après 1858, à partir du Sénégal, la Mauritanie fut progressivement occupée par les Français; longtemps en dissidence, ce n'est qu'en 1920 qu'elle devint colonie de l'A.O.F. (Afrique Occidentale Française) et la pacification ne fut totalement obtenue qu'en 1934. En 1958, elle fut proclamée république islamique et acquit son indépendance en 1960 sous la présidence de Moktar Ould Daddah. En novembre 1975, la Mauritanie, qui redoutait l'expansionnisme marocain, s'entendit (accord de Madrid) avec son puissant voisin pour annexer le Sud d'un Sahara occidental partagé; mais les Sahraouis, groupés au sein du Front Polisario, menèrent la guérilla contre les deux pays. En juillet 1978, Moktar Ould Daddah fut renversé par un comité militaire. Immédiatement le Polisario proclama un cessez-le-feu. En août 1979 (accord d'Alger avec le Polisario), la Mauritanie sortit de la guerre. En janvier 1980, le colonel Khouna Ould Haidalla prit le pouvoir (président du Comité militaire de salut national), abolit l'esclavage (qui concernait encore environ 150.000 personnes) en juillet et fit appel, en décembre, à un gouvernement civil qui ne dura que trois mois (série de coups d'État manqués en 1981 et 1982). La Mauritanie reconnut la République arabe sahraouie démocratique en février 1984, mais le C.M.S.N. destitua le colonel Ould Haidalla en décembre de la même année et le remplaça par le colonel Maawiyah Sid Ahmed Ould Taya. Les militaires ont poursuivi l'arabisation du pays (élimination des Noirs des postes de responsabilité dans l'armée et l'administration). Les massacres de Maures au Sénégal, au printemps 1989, ont provoqué de violentes représailles en Mauritanie contre les Noirs (dont un grand nombre fut expulsé ou renvoyé au Sénégal). En 1991 cependant, un référendum a permis l'adoption d'une constitution autorisant les partis politiques et garantissant la liberté de la presse. En janvier 1992, les premières élections multipartites depuis l'indépendance, entachées de fraude selon l'opposition qui a boycotté pour cette raison les législatives de mars, ont confirmé M. Ould Taya.

Réélu en 1997, malgré de fortes contestations sur l'état des libertés dans le pays, il est renversé le 3 août 2005 par l'armée. Le Conseil militaire pour la justice et la démocratie, prend le pouvoir pour officiellement « mettre fin au régime totalitaire du président Taya et mettre en place de véritables institutions démocratiques ». Le chef de l'État porté par le putsch Ely Ould Mohamed Vall a respecté ses engagements et ne s'est pas présenté à l'élection présidentielle de mars 2007. Le nouveau président de la Mauritanie, Sidi Ould Cheikh Abdallahi, a prêté serment le 19 avril 2007. Premier président a être élu démocratiquement sans fraude massive depuis l'indépendance de la Mauritanie, il a cependant été renversé le 6 août 2008 par le général Ould Abdelaziz qui s'est autoproclamé chef de l'État. Moins d'une année plus tard, le

18 juillet 2009, celui-ci a été élu Président de la République avec 52,58% des voix, le général Abdelaziz se présentant en quelque sorte comme le "père du peuple".

Pour protester contre le régime en place et la situation politique de son pays, un homme d'affaire aisé de 43 ans a tenté de s'immoler par le feu le 17 janvier 2011, devant le Sénat proche de la Présidence du pays. Il imitait ainsi le geste du jeune tunisien Mohamed Bouazizi qui, juste un mois plus tôt, s'était suicidé de cette manière, lançant ainsi la « Révolution du Jasmin » qui devait chasser du pouvoir le président Ben Ali.

Cet événement entraîne une vague de contestations populaires sans précédent dans l'histoire du pays depuis son indépendance. Ces manifestations touchent tout le pays et tous les secteurs de la société; des conflits sociaux durent parfois longtemps, signe de la détermination des contestataires, mais sans qu'il s'agisse d'un mouvement politique et social unitaire. Bien que ne dépassant souvent pas les 1.000 personnes, les manifestations se multiplient en mars, tous les mardis et vendredis, entraînant différentes grèves. Le gouvernement répond à la contestation par un plan social de 22,6 millions d'Euros, permettant de baisser de 30 % le prix des denrées de première nécessité.

Des contestations d'ordre politique sont portées uniquement par un mouvement de jeunes réunis au sein d'un mouvement du 25 février, formé sur Internet.
La répression policière, les arrestations entraînent des remous dans la classe politique qui dénonce l'autoritarisme du président. Le 23 juin, la pénalisation des délits de presse est levée.

Situation des chrétiens

L'islam est la religion d'Etat et la conversion en dehors de l'islam est strictement interdite. L'article 306 du Code Pénal de 1984 établit que si un converti de l'islam ne se repent pas dans les trois jours après avoir été reconnu coupable d'apostasie, il sera condamné à mort et ses biens seront confisqués par le Trésor d'Etat. Selon le Rapport International sur la Liberté Religieuse, aucun groupe non musulman n'a jamais été reconnu dans ce pays, y compris l'église catholique qui fonctionne ouvertement. Malgré le monopole religieux de l'islam, l'Evangile progresse selon des voies miraculeuses, comme en atteste cet imam qui a montré le film Jésus dans sa mosquée, ou encore ces rêves et ces visions qui se multiplient parmi les Mauritaniens. On avance le chiffre de 200 chrétiens répartis en une dizaine de groupes.

Au printemps 2009, Christopher Logest, un chrétien américain, a été arrêté puis abattu en se dirigeant vers l'établissement d'enseignement de langue et d'informatique qu'il dirigeait dans la capitale, Nouakchott. La branche maghrébine d'Al-Qaïda a revendiqué cet assassinat dans un communiqué qui accusait la victime de se livrer à "des activités d'évangélisation".

En janvier 2010, la Mauritanie apparaissait comme le premier pays d'Afrique du Nord dans l'index de la persécution publié par l'association chrétienne « Portes Ouvertes », spécialisée dans la défense de l'Eglise et des chrétiens opprimés dans le monde. Elle occupait le 8ème rang sur les 50 pays montrés du doigt pour leur intolérance religieuse, alors qu'elle ne se trouvait qu'en 18ème position en 2009.

En janvier 2011, la Mauritanie apparaissait comme le premier pays d'Afrique du Nord dans l'index de la persécution publié par l'association chrétienne « Portes Ouvertes », spécialisée dans la défense de l'Eglise et des chrétiens opprimés dans le monde. Elle occupait le 13ème rang sur les 50 pays montrés du doigt pour leur intolérance religieuse. « Portes Ouvertes » notait que l'influence des terroristes d'Al Qaïda s'y est accrue.